

CROS INFOS

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS-DE-MONTVERT s'est réuni le Vendredi 08 Novembre 2019 sous la présidence de Mr. Jean-Michel DUBREUIL - Maire.

Absent excusé : Mr. Jean-François GARON

TARIFS 2020 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter les différents tarifs communaux qui seront applicables pour l'année 2020.

- <u>EAU</u> :	Tarif abonnement :	45,00 €
	0 à 100 M3 :	0,40 €
	Au-delà de 100 M3 :	0,35 €
	Assainissement :	0,45 €

*** Compteurs :**

Pose et installation d'un compteur neuf :	125,00 €
Pose et remplacement des compteurs gelés ou détériorés :	48,00 €

- LOCATION SALLE POLYVALENTE :

* Associations de CROS DE MONTVERT/ROUFFIAC :	GRATUIT
* Particuliers de CROS DE MONTVERT :	80,00 €
(Caution pour les particuliers de CROS DE MONTVERT) :	80,00 €
* Particuliers et associations extérieurs à la commune :	200,00 €
(Caution particuliers et associations extérieurs à la commune)	500,00 €

- CIMETIERE :

Prix des concessions cimetière :	50,00 € le M²
Prix des concessions au columbarium (durée 50 ans)	500,00 € / Case

- CANTINE :

Repas Enfant : **1,70 €**

MODIFICATION DE L'INDICE DES INDEMNITES ELUS :

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux ont été revalorisés au 1^{ER} Janvier 2019. Le nouvel indice brut terminal de la fonction publique est de 1027 au lieu de 1015.

DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS MOBILIERS COMMUNAUX :

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année de constater la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

ACHAT DE MATERIEL POUR LE MULTIPLE RURAL :

Pour des raisons de conformité, le Conseil Municipal décide l'achat de meubles inox pour la cuisine pour un coût de **2 350,80 € T.T.C.** ainsi que l'achat d'un four alimentation gaz pour un montant de **7 824 € T.T.C.**

TRAVAUX :

Le Conseil Municipal décide de faire vitrifier le parquet de la salle polyvalente par l'entreprise LACOMBE de REILHAC. Le montant de cette opération s'élève à **4 235 € T.T.C.**

CHEMIN DE RANDONNEE « LES ESCLOTS » :

Le Conseil Municipal valide la reconduction automatique de notre itinéraire, dans le souci de conserver celui-ci au topoguide de randonnées pédestres de la Châtaigneraie Cantalienne.

COLIS DE NOEL :

Les colis de Noël seront distribués par les élus le Dimanche 22 Décembre.

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2020.

Jean-Michel DUBREUIL – Maire.